



Stiftung Schweizerisches Notariat
Fondation Notariat Suisse
Fondazione Notariato Svizzero

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2008

Introduction

Inscrite au registre du commerce le 17 juillet 2004 (FOSC du 21 juillet 2004) et placée sous le contrôle de l'autorité fédérale de surveillance des fondations le 8 novembre 2004, la Fondation Notariat Suisse conclut, en 2008, son quatrième exercice social.

Elle est dirigée par un Conseil de fondation, lui-même assisté par une Commission « Formation » et une Commission « Nouvelles Technologies ».

Conseil de fondation

En 2008, le Conseil de fondation n'a tenu qu'une seule séance (2 juin 2008), lors de laquelle il été décidé de changer l'adresse de domiciliation de la Fondation (nouvellement à la Kapellenstrasse 14, 3001 Berne).

Au chapitre formation, le l'organisation du 3^{ème} séminaire prévu le 20 janvier 2009 a retenu, durant l'année 2008, toute l'attention de la Commission Formation, plus précisément de ses sous-groupes en Suisse alémanique et romande.

Dans le domaine des « Nouvelles Technologies », le projet de la société SDMS SA, dont la Fondation détient une participation et dans le Conseil d'administration de laquelle siègent deux membres du Conseil de fondation, de réaliser un registre d'authentification des détenteurs de signatures électroniques progresse régulièrement.

M^e Philippe Frésard, à Berne, et M^e Rudolf Fasler, à Aarau, demeurent secrétaire du Conseil, resp. comptable de la Fondation.

Le Conseil de la Fondation Notariat Suisse est composé des membres suivants: M^{es} Philippe Bosset, André Brunner, Klaus Bürgi, Carlo Luigi Caimi, Pierre-Philippe Courvoisier, Etienne Jeandin, Grégoire Piller, M. le Prof. Denis Piotet (représentant du Comité consultatif) et M. Jürg Schmid.

Comité consultatif

Le Comité consultatif n'a tenu aucune séance en 2008.

Commission Formation

La Commission Formation n'a tenu aucune séance plénière en 2008. Tout au long de cette année, ce sont principalement les sous-groupes de travail de Suisse romande et de Suisse alémanique qui ont effectué un travail remarquable concernant l'organisation et la planification du 3^{ème} séminaire de formation continue agendé au 20 janvier 2009.

Un thème extrêmement porteur a été choisi (*la vente immobilière*) et un très gros travail de préparation a été fourni. Sous l'angle administratif, la Fondation a une nouvelle fois pu compter sur le secrétariat de l'Association des Notaires Vaudois et sur Mme Priska Geiser (Zurich).

La Commission se compose de M^{es} Philippe Bosset, André Brunner, Etienne Jeandin, Michel Mooser, Franco del Pero et Jürg Schmid ainsi que du Prof. Jörg Schmid.

Commission Nouvelles Technologies

La Commission Nouvelles Technologies n'a tenu aucune séance en 2008.

Des travaux importants ont néanmoins eu lieu dans le cadre de la société SDMS SA qui projette la création d'un registre d'authentification des détenteurs de signatures électroniques. Ce registre permettra d'authentifier le détenteur d'une clé électronique munie d'un attribut qualifiant la qualité professionnelle avec laquelle le détenteur agit (notaire, avocat, pharmacien, vétérinaire, médecin, etc.).

Pour l'heure, aucun registre de ce type n'existe encore. Pour les notaires, il est prévu que la mise à jour du registre soit de la responsabilité des autorités qui délivrent les patentes de notaire dans chaque canton et le public aura ainsi la possibilité de consulter de façon centralisée un registre identifiant tous les officiers publics de Suisse actuellement en fonction.

Le développement du registre est maintenant terminé au plan technique et la société SDMS SA procède actuellement à des tests. L'intérêt pour ce registre est grand, tant du côté fédéral (SECO, départements fédéraux des finances et de justice et police) qu'au niveau supracantonal dans le cadre du projet « eGris » (liaison électronique entre les registres fonciers cantonaux, les banques et les assurances).

En parallèle, la question de l'archivage électronique des actes authentiques, qui relève exclusivement de la compétence cantonale, est ou redevient d'actualité et une collaboration très fructueuse est en train de se mettre en place avec les notaires italiens qui mettent à disposition leur savoir-faire dans ce domaine.

Berne, le 21 avril 2009

FONDATION NOTARIAT SUISSE

Philippe Bosset, président

Klaus Bürgi, vice-président